

Bureau:
Passage
Lemonnier
12

Bureau:
Passage
Lemonnier
12

LE RASOIR



PROGRES



ACTUALITES

CHAMP DE FOIRE DU BOULEVARD DU LIBÉRALISME.
L'HOMME-ÉTINCELLE. (Grand champion de Flandre et de Belgique)

Rédacteur en chef :
A. RIGOBERT.

Abonnements :
Belgique, Un an, franco fr. 4-50.
Etranger, port en sus.

LE RASOIR

Journal satirique paraissant tous les quinze jours.

Éditeur-Propriétaire :
J. DAXHELET.

Annonces & Réclames
à forfait

Un numéro : 15 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

LA CANDIDATURE RONVAUX.

Voilà donc l'échevin namurois lâché aujourd'hui sur toute la ligne !

On se rappelle combien l'opinion publique accueillit favorablement sa candidature. Il semblait que l'entente se ferait aisément sur son nom et que tout allait marcher comme sur des roulettes.

Malheureusement on avait compté sans la vieille déloyauté doctrinaire.

Résumons brièvement les circonstances qui ont amené la brusque volte-face que viennent d'opérer les meneurs de la *Ligue* bruxelloise.

Le 12 Octobre M. Paul Janson écrivait officiellement à M. Ronvaux pour l'inviter à poser sa candidature à l'Association libérale, à la condition toutefois de déclarer au préalable qu'il adhérerait complètement au programme de celle-ci.

Le chef du parti progressiste estimait avec raison que dans les circonstances actuelles cette candidature paraissait naturellement appelée à unir tous les libéraux dans un vote solennel de protestation contre l'acte arbitraire et injuste qui venait de frapper l'échevin d'une grande ville.

Le 15 Octobre M. Ronvaux répondait à M. Janson qu'il adhérerait au programme de l'Association et qu'il serait heureux de voir celle-ci adopter sa candidature.

« Toutefois, ajoutait l'honorable échevin, je désire que, dans les circonstances spéciales où elle se présente, elle puisse être accueillie par tous les groupes libéraux de l'arrondissement de Bruxelles, et qu'elle soit pour eux un moyen de s'unir dans une énergique protestation contre l'exécution odieuse de la loi scolaire et l'atteinte portée en ma personne aux franchises communales. »

C'était, personne n'oserait le contester, on ne peut plus correct.

Des délégués de l'Association négocièrent aussitôt avec la *Ligue* doctrinaire qui consentit « dans une pensée d'union à accepter M. Ronvaux quoique révisionniste. » (Disc. de M. Couvreur.)

Tout marchait donc à souhait et il ne restait plus qu'à présenter unanimement l'échevin de Namur au corps électoral de l'arrondissement de Bruxelles.

Mais voilà que tout à coup les chefs de la *Ligue* se ravisent et se mettent en tête de demander à M. Ronvaux « de préciser le sens de sa candidature. »

Après la déclaration si catégorique de la lettre du 15 octobre, cette demande était évidemment inutile et cachait sans aucun doute un piège.

Quoiqu'il en soit M. Vanderkindere prit l'express de Namur et il sut mener si adroitement (!) son interrogatoire que M. Ronvaux importuné finit par lui hurler aux oreilles qu'il était révisionniste

et partisan du suffrage universel et qu'il entendait, s'il était élu, agir sur les bancs de la Chambre selon ses principes. Bref M. Ronvaux refusait d'accepter le mandat du silence impératif qu'on voulait lui imposer.

M. Vanderkindere s'empressa de télégraphier la bonne (!) nouvelle à sa clique pardon, à sa *Ligue* et samedi soir M. Graux, s'écriait en pleine assemblée générale, aux applaudissements frénétiques de l'auditoire, que la déclaration de M. Ronvaux constituait un acte de démission. (sic)

L'échevin namurois fut donc solennellement répudié et sans le dévouement et l'esprit politique dont a fait preuve M. Janson en faisant aussitôt surgir la candidature de M. Guillery, l'union était définitivement rompue.

La conduite tenue en cette circonstance par les chefs doctrinaires doit être sévèrement blâmée.

Tout le monde savait que M. Ronvaux, un progressiste ardent et convaincu, était partisan de la révision immédiate et du suffrage universel

A quoi bon dès lors l'interroger jésuitiquement sur ses principes ?

Il fallait l'accepter tel qu'il était, tel qu'on le connaissait et présenter loyalement sa candidature comme une protestation contre l'atteinte portée à nos franchises communales et contre l'odieuse loi scolaire actuellement en vigueur.

Le truc employé *in extremis* par les meneurs de la *Ligue* prouve à l'évidence que les doctrinaires n'ont jamais eu sérieusement l'intention de patronner la candidature de M. Ronvaux et qu'ils auraient préféré faire le jeu des cléricaux en rompant brutalement l'union, plutôt que de laisser entrer à la Chambre un homme infecté de radicalisme.

Cette union heureusement s'est vite reconstituée sur le nom de M. Guillery, et, grâce à elle, le siège de député de Bruxelles ne sera pas cette fois disputé par les indépendants.

Nous n'en devons pas moins regretter l'élimination du sympathique échevin de Namur.

M. Guillery est certes un homme d'une valeur considérable que tous les progressistes verront avec plaisir rentrer au Parlement, mais dans les circonstances spéciales que l'on sait, l'élection de M. Ronvaux aurait ennuyé plus particulièrement nos maîtres.

Elle aurait produit de plus un effet moral énorme et mis dans ses plus petits souliers le ministre pleurnichard qui a dans ses attributions la destruction de l'enseignement public.

Saluons de tout cœur, malgré cela, la résurrection politique de M. Guillery et espérons que la prochaine fois ce sera le tour de M. Janson.

A. RIGOBERT.

La lettre du docteur.

Comme suite à l'article qui précède nous croyons devoir reproduire ci-dessous une lettre que M. Ronvaux vient d'adresser à la *Chronique* et qui fera comprendre la fausse position dans laquelle les meneurs de la *Ligue* ont mis volontairement l'échevin de Namur en lui dépêchant au dernier moment le filandieux M. Vanderkindere.

Namur, 18 octobre 1886.

Monsieur le rédacteur,

Permettez au docteur maladroit et malencontreux de répondre un mot à votre article de ce matin : « l'Union rompue ».

On lui avait fait la partie si belle, dites-vous, à cet échevin namurois !

Qu'avait-il besoin de tant parler ?

Oui, c'est vrai, il fallait se taire.

Mais alors, pourquoi m'envoyer de Bruxelles des délégués de toutes nuances m'interrogeant soir et matin ?

Ai-je parlé à Bruxelles ? Ai-je écrit un mot aux journaux ?

Et fallait-il me taire quand M. Janson venait chez moi, à Namur, rien que pour me faire parler ?

Fallait-il me taire quand M. Vanderkindere, me faisant le même honneur, me sommat de m'expliquer enfin ?

Impossible, n'est-ce pas ?

Alors quoi ? Mentir ?

Car voyons, est-ce si facile de dire *oui* à l'un et *oui* encore à l'autre ; quand l'un et l'autre réclament des engagements différents ?

Est-ce là ce que vous appelez « se laisser faire » ?

Est-ce là le tact politique ?

Hélas ! dans ce cas, oui, je l'avoue, j'en suis manifestement dépourvu et je suis un maladroit, car j'ai fait la même déclaration à M. Vanderkindere qu'à M. Janson, et ce que j'ai dit à l'un, je l'ai tout bonnement répété à l'autre.

Agréer, etc.

(Signé) RONVAUX.

Cette lettre fait le plus grand honneur à celui qui l'a écrite. Elle prouve que M. Ronvaux est un homme franc et loyal, ayant le courage de ses opinions et incapable de se faufiler au Parlement à l'aide de professions de foi mensongères.

Combien parmi nos honorables pourraient en dire autant ? A. R.

Les clameurs du dehors.

Dans la mécuriale qu'il a prononcée à l'audience solennelle de rentrée de la Cour de cassation, M. le procureur-général Mesdach de ter Kiele a proclamé que « la magistrature suprême savait rester dans les sphères sereines du droit, être inaccessible aux préoccupations politiques ou religieuses et sourde aux clameurs du dehors. »

Cela par exemple c'est parfaitement vrai ! A preuve l'affaire Schmidt et Falleur.

Qu'on en juge : Les jurisconsultes les plus expérimentés étaient unanimement d'avis que l'arrêt de condamnation de ces deux malheureux devait être infailliblement cassé ; l'opinion pu-

blique se prononçait énergiquement dans le même sens et cependant, malgré l'avis savamment motivé de son procureur-général, la Cour de cassation a rejeté purement et simplement le pourvoi.

Histoire sans doute de montrer qu'elle sait rester sourde aux clameurs du dehors !

Il faut bien avouer qu'il y a dans cette situation quelque chose d'effrayant.

Ainsi tout le monde est convaincu que Schmidt et Falleur ont été condamnés à tort, les membres du jury qui ont siégé dans le procès reconnaissent eux-mêmes aujourd'hui qu'ils se sont trompés, enfin des légistes de premier ordre déclarent que le verdict du jury entraînait de plein droit l'acquiescement ; seuls les sept éminents magistrats (tous les magistrats bien payés sont éminents) qui composent la chambre criminelle de la Cour de cassation sont d'un avis contraire et, terrible conséquence, les intéressants condamnés de la Cour d'assises de Mons s'en iront bel et bien aux travaux forcés.

Oh ! certes, il est très beau de planer dans les sphères sereines du droit à un degré si élevé d'altitude qu'il y a impossibilité matérielle d'entendre encore la voix du commun des mortels.

Mais cependant les hommes à robe rouge et à manteau d'hermine de la Cour de cassation ne devraient pas oublier que la voix du peuple est souvent la voix de Dieu et que l'opinion publique est dans tous les cas une puissance dont il faut tenir compte.

Aussi j'estime que MM. les membres de notre magistrature suprême ne feraient pas mal de laisser descendre d'un cran leur sphère sereine du droit, de façon à se trouver à même de rendre des arrêts un peu plus conformes aux vœux unanimes de ceux qui vivent modestement dans les sphères d'en bas.

Si éminents et si savants que soient les juges qui ont condamné définitivement Schmidt et Falleur, ils ne peuvent avoir la prétention d'être à eux sept plus malins que Monsieur tout le monde et je trouve, pour ma part, qu'il n'y aurait eu aucun deshonneur pour eux, s'ils avaient daigné tenir compte dans cette affaire des clameurs du dehors.

En ce faisant, ils auraient rendu l'honneur et la liberté à deux innocents et tous les honnêtes gens se seraient fait un devoir d'applaudir à ce grand acte de réparation.

Ils ne l'ont pas voulu, mais heureusement il reste le recours en grâce.

Une grâce entière, absolue, s'impose évidemment dans l'occurrence.

Aussi je ne doute pas que l'estimable Onésiphore, qui en somme n'est pas un sot, ne s'empressé de soumettre à la signature du roi un arrêté dans ce sens, ne fût-ce que dans le but de laisser passer sans protestations la grâce de première classe qui attend sans aucun doute certain ex-député.

RACAGNAC.

Fait d'automne.

Il semble être de règle depuis quelque temps de s'en prendre toujours et quand même à la bourgeoisie.

On nous communique à l'instant un fait que nous nous empressons d'enregistrer, ne fut-ce que pour répondre aux attaques systématiques d'une certaine presse contre la partie la plus honorable de la population.

M. X. riche propriétaire de notre ville avait pour locataire un malheureux commissionnaire chargé de famille et accablé d'infirmités.

Devant cette situation, l'honorable M. X. n'a pas hésité : il a fait lui-même une quête auprès des principaux habitants du quartier et il est parvenu à réunir une somme de soixante francs qu'il a appliqués au paiement des trois termes que lui devait l'infortuné commissionnaire.

De pareils traits peuvent se passer de commentaires.

Le reporter de semaine
ZUTALORS.

Choses et autres.

Encore la question du gaz. — Les grands carrés du crû annoncent qu'à partir du 1^{er} janvier prochain, le prix du gaz sera réduit de 20 %..... à Berlin.

Que diable, veut-on que cela nous fasse, à nous Liégeois ?

Nous nous fichons comme de l'an quarante du prix que les consommateurs du gaz paient à Berlin ou ailleurs.

Ce qui nous intéresse et ce que nous aimerions à voir réduire de 20 % au moins, c'est la redevance exagérée qui nous est imposée par la Compagnie Orban depuis tantôt quarante ans.

Mais pour cela, il n'y a pas mèche, n'est-ce pas, mon cousin ?

Amour fraternel. — Le correspondant bruxellois de la *Gazette de Liège* dit tenir de bonne source que Sa Majesté a fait venir M. le baron Sadoine pour l'engager à retirer sa démission de directeur de la Société Cockerill. Sa Majesté aurait été très impressionnée de cette démission.

« On sait, ajoute le susdit correspondant, que le Comte de Flandre est le plus gros actionnaire de votre célèbre société métallurgique. »

Cet excellent Léopold II craint peut-être que la retraite de M. Sadoine amène des conséquences désastreuses pour les actions Cockerill et il tient sans doute à épargner à son royal cadet les ennuis d'une baisse préjudiciable.

Les soucis d'une double couronne n'empêchent pas les sentiments..... fraternels, quoi !

Changement de front. — Après avoir été couvert de fleurs par toute la presse libérale, voici M. Ronvaux lâché aujourd'hui par les principaux organes doctrinaires : « Quant à cette girouette politique qui s'appelle M. Ronvaux, écrit à son sujet le *Journal de Liège*, il peut se vanter d'avoir faite une jolie besogne et d'avoir assumé devant le libéralisme belge une bien lourde responsabilité. »

Et tout cela parce que M. Ronvaux n'a pas voulu renier ses principes pour se faire élire représentant avec l'appui de la *Ligue* doctrinaire.

Si l'échevin Namurois avait bien voulu promettre d'aller occuper docilement à la Chambre le banc réservé aux *robottes* de M. Frère, le *Journal de Liège* aurait sacrifié ses dernières fleurs pour lui tresser des couronnes.

M. Ronvaux ayant fait preuve de fermeté et d'indépendance, on le lâche et on l'insulte.

Comme c'est moral !

Zwansages judiciaires. — Vandersmissen est à peine condamné et déjà l'on annonce que l'arrêt de la Cour d'assises de Mons sera inévitablement cassé parce qu'un étranger figurait encore une fois sur la liste des jurés.

Le pendant de l'affaire Alvin, enfin !

Ah ? ça, est-ce que cette mauvaise plaisanterie va bientôt cesser ?

Les magistrats chargés de former la liste des jurés sont, j'imagine, assez grassement payés pour se donner la peine de faire un triage sérieux et pour avoir le droit de s'abstenir soigneusement de balourdises pouvant entraîner la nullité de procédures toujours très coûteuses.

M'est avis que si les aigles de la magistrature devaient payer eux-mêmes leur casseils se montreraient beaucoup plus prudents dans la manipulation de la vaisselle judiciaire avec laquelle ils travaillent.

Chacun pour soi, et Dieu pour tous !

Signe des temps. — Le Conseil communal de Bruxelles vient de voter la conversion des différents emprunts contractés par la ville.

Il paraît que les colléges échevinaux des autres grandes villes du royaume s'occupent également de conversions semblables.

Convertissez, dignes municipaux, convertissez le plus possible !

Sous un ministère catholique, cela ne pourra que vous faire du bien.

Les bruits de la rue. — La bruit court (32 kilomètres à l'heure) que M. le chevalier de Moreau (d'Andoye) vient d'être nommé directeur-général des établissements Cockerill.

Ce serait certainement une bonne fortune nespérée pour la Société Cockerill que d'avoir à sa tête un homme de la valeur de notre éminent ministre des *et cætera*.

Malheureusement nous croyons savoir que les bruits qui circulent ne sont pas fondés.

Le noble chevalier estime avec raison que son maintien dans le cabinet (rien du N° 100) est indispensable au bonheur de sa patrie et il est plus que probable qu'il continuera à consacrer exclusivement sa vaste intelligence aux travaux de son département ministériel.

Au sommet du Parnasse. — Décidément la France sera toujours la terre classique des véritables poètes !

On chante en ce moment dans les cafés-concerts de Paris une chansonnette qui laisse bien loin derrière elle les plus sublimes conceptions des grands génies du siècle.

Le refrain de ce chef-d'œuvre est ainsi conçu :

*Albert, (bis)
Il ressemble à son père,
Et son père à sa mère,
Et sa mère à sa sœur.*

Ce refrain génial est, paraît-il, le clou du jour et on le chante déjà partout dans les rues de la capitale du monde civilisé.

Du haut du ciel ta demeure dernière
Victor Hugo tu dois être content !

Une réduction généreuse. — Les journaux liégeois contenaient ces jours derniers le communiqué suivant :

« L'administration du TRAMWAY EST-OUEST vient de prendre une mesure qui sera favorablement accueillie par les troupes de la garnison. Elle a fait connaître aux autorités militaires qu'à partir du 15 du courant,

il sera délivré un coupon spécial dit « *coupon militaire* » avec lequel tous les sous-officiers, caporaux et soldats tant de l'infanterie que de la cavalerie de la garnison en uniforme, pourront parcourir une section de cette ligne pour dix centimes. »

Vous voyez d'ici la joie délirante avec laquelle l'annonce de cette immense réduction a dû être accueillie dans les casernes.

Non mais, blague dans le coin, l'administration du *Tramway Est-Ouest* est bien naïve si elle s'imagine qu'avec la solde de 0,05 centimes leur allouée par jour, nos pioupioux peuvent se permettre de se payer dans ses voitures, moyennant le paiement préalable d'un ticket de 0,10 centimes.

Après cela nos braves soldats vont peut-être économiser toute leur solde dans le but de se procurer la douce satisfaction d'un voyage en tramway !

Un miracle d'un nouveau genre. — Des voleurs se sont introduits vendredi dernier, dans la fameuse grotte de Lourdes et ont fait main basse sur un nombre considérable d'ex-voto de valeur.

Les objets soustraits peuvent être évalués à environ 4000 francs.

Chose étrange ! La Vierge miraculeuse du céans n'a pas bronché ; elle a laissé filer tranquillement les voleurs avec leur butin.

Voilà par exemple un miracle d'une nature tout-à-fait originale !

Mes meilleures félicitations à la bienheureuse Madone de Lourdes.

Le mot de la fin. — Que la langue française est bizarre ! On dit *Francfort-sur-le-Mein* et avoir le cœur *sur la main*.

Comment veut-on que les étrangers puissent s'y connaître ?

BRICOLEUR.

Théâtre Royal.

Joséphine vendue par ses sœurs, la nouveauté parisienne du jour, a obtenu sur notre première scène un succès à tout casser.

Le public liégeois a ri à se tordre et s'est montré presque unanime à considérer comme le comble du spirituel tous les mots de la pièce.

Nous avouons ne rien comprendre du tout à un enjouement aussi extraordinaire et ne pas partager l'enthousiasme de ceux qui croient de bonne foi que cette parodie baroque constitue la huitième merveille du monde.

Nous voulons bien admettre que *Joséphine* s'écarte par moments assez loin des sentiers battus par les nombreuses opérettes qui ont vu le jour pendant ces dernières années.

Il y a sans doute de l'originalité dans l'œuvre nouvelle.

Quelques scènes sont réellement drôles et commandent le fou-rire. De plus la musique est aimable et élégante.

La partition est émaillée de mélodies charmantes et certains morceaux, entre autres le fameux ensemble « *d'Ugène* » au 1^{er} acte et le grand duo d'amour de 2^e acte, sont on ne peut mieux réussis.

Mais la pièce pêche par excès de trivialité ; certaines bouffonneries dépassent sensiblement les bornes ; l'intérêt ne se soutient pas au-delà du deuxième acte, enfin le troisième acte est mauvais au possible.

Ces réserves faites, reconnaissons franchement que l'interprétation a été excellente. M^{lle} Luce a joué le rôle de *Benjamine* avec une verve, une crânerie et un entrain endiablés.

Rien de plus cocasse que de l'entendre chanter « *Ugène, tu me fais languir* » et « *Allez vous faire pendre au Caire.* »

C'est à cette charmante artiste dont nous apprenons avec plaisir l'engagement au *Gymnase*, qu'il faut sans conteste attribuer en majeure partie le succès extraordinairement que nous avons signalé plus haut.

M^{lle} Borher l'a dignement secondée dans le rôle assez ingrat, mais très important au point de vue musical, de *Joséphine*.

M^{me} Walter est une mère *Jacob* tout-à-fait impayable.

M. Marris, notre consciencieux baryton d'opéra-comique de l'an dernier, fait un *Montsoi* accompli. On l'a beaucoup applaudi après la belle romance qu'il chante à la cantonnade.

Enfin, M. Idrac fait un excellent *Putiphar* et M. Flavigny est aussi désopilant en *Pharaon-pacha* qu'en vice-roi de la Périchole.

La mise en scène du 2^{me} acte a été fort admirée et fait honneur au nouveau régisseur-général de M. Verellen.

Les LAURI-LAURI'S nous ont donné cette quinzaine *l'Atelier de sculpture et Puss-Puss*.

Dans la première de ces pièces, M. Charles Lauri remplit le rôle d'un chien-caniché, dans la seconde : celui d'une chat, avec une facilité d'imitation et une agilité réellement prodigieuses.

C'est le cas où jamais de glisser, une fois en passant, l'antique cliché : il faut vraiment le voir pour le croire.

Aussi le public a-t-il fait au célèbre pantomimiste un succès triomphal.

On annonce pour ce soir la première de *Rip-Rip*, opéra fantastique en 4 actes de Planquette, qui a obtenu, il ya deux ans, un succès colossal à Londres. Les *Lauri-Lauri's* paraîtront dans un intermède. X.

Théâtre Royal.

Direction : Paul VERELLEN.

Bur. à 7 h. Rid. à 7 1/2 h.
Samedi 23, Dimanche 24 et Lundi 25 Octobre

Rip-Rip

Opérette-féerie en 4 actes, de Planquette.
Pour 3 représentations seulement
LA DISPARITION INSTANTANÉE D'UNE DAME
Le dernier mot de la prestidigitation.
(Grand succès de l'Eden de Paris.)

Théâtre du Gymnase

Bur. 6 h. Rid. 6 1/2 h.
DIMANCHE 24 ET LUNDI 25 OCTOBRE.

Les pauvres de Paris

Grand drame en 7 actes
de MM. Edouard Brisebarbe et Eugène Nus
Adélaïde et Vermouth
comédie-vaudeville en 1 acte
du Théâtre du Vaudeville.

Théâtre du Pavillon de Flore.

Bur. 6 h. Rid. 6 h. 1/2.
DIMANCHE 24 et LUNDI 25 Octobre 1886.

Grand Succès :
La Femme à papa
comédie-opérette en 3 actes.
Marie-Jeanne
OU LA FEMME DU PEUPLE
Drame en 5 actes et 6 tableaux.

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE ET LITHOGRAPHIQUE

J. DAXHELET

PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

EN FOIRE !!!



A L'ENFER.

GUIGNOL BAUXELLOIS
LA RECONCILIATION PROVISOIRE DES
FRÈRES ENNEMIS - COMÉDIE EN UN
NOMBRE INDEFINI DE TABLEAUX.



MUSEE MECANIQUE PERFECTIONNE
PIECES ANATOMIQUES MARCHANT A LA
VAPEUR - AVEC UNE SOUPLESSE ET UNE
AGILITE SURPRENANTES.

RESERVOIR
DE LARMES.



AU REVEIL
DU
LIBERALISME !!



- R. I. P.
- ARROGANCE SACERDOTALE
- PROTESTATIONS CONTRE LA LOI SCOLAIRE
- CANDIDATURE RONVAUX
- ENERGIQUES REVENDICATIONS
- R. I. P.

CAROTTE!

GRANDE MENAGERIE
ORTHODOXE



Bel...